



Amis de l'Orgue Cavillé-Coll de Saint-Maurice de Bécon

Association régie par la loi de 1901 - n° W922000953

**Travaux de restauration de l'orgue de tribune Cavillé-Coll
de l'église Saint-Maurice-de-Bécon à Courbevoie**

REGLEMENT D'APPEL A CANDIDATURE du 21 mai 2012

Pouvoir adjudicateur :

Amis de l'orgue Cavillé-Coll de St-Maurice-de-Bécon
Association régie par la loi de 1901,
Représentée par son Président, M. Jean-Marc MASTIN

SOMMAIRE

- Article 1 - Objet
- Article 2 - Définition de la procédure
- Article 3 - Nombre maximum de candidatures retenues
- Article 4 - Présentation des candidatures
- Article 5 - Critères relatifs à la sélection des candidats
- Article 6 - Conditions d'envoi ou de remise des candidatures
- Article 7 - Renseignements complémentaires

Article 1 - Objet

Le présent appel à candidature a pour objet de sélectionner les candidats admis à présenter une offre lors de la consultation portant sur les prestations désignées ci-après :

Travaux de restauration de l'orgue de tribune Cavaillé-Coll de l'église Saint-Maurice-de-Bécon à Courbevoie

Le projet consiste à restaurer le grand orgue Cavaillé-Coll de l'église St-Maurice de Bécon disposé sur trois claviers et pédale, anciennement propriété du Marquis de Lambertye à Gerbéviller. Cette restauration inclura le recentrage du plan sonore de Récit et la restitution du jeu d'Eoline à anches libres (sur le principe du jeu de Physharmonica allemand).

Article 2 - Définition de la procédure

La procédure retenue est de caractère restreint. Elle se décompose en deux phases :

1. L'appel à candidature, qui a pour objet d'arrêter la liste des candidats admis à présenter une offre.
2. La consultation, qui a pour objet de retenir une offre.

Cette procédure n'est pas régie par le code des marchés publics.

Article 3 - Nombre maximum de candidatures retenues

Au terme de l'appel à candidature, un nombre maximum de 4 candidats sera retenu pour remettre une offre.

Article 4 - Présentation des candidatures

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :
 - si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 - déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'art. 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilités à engager les candidats ;
- Les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés mentionnée à l'art. L.5212 du code du travail ;
- La déclaration « lutte contre le travail illégal » ;
- La déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

- L'indication de la moyenne du chiffre d'affaires annuel des 3 dernières années ;
- Le plan de charge de l'entreprise pour 2012-2013-2014 ;
- Une note détaillée sur l'organisation interne, les moyens humains et en matériel de l'entreprise effectivement dédiés à la reconstruction de l'orgue ;
- Les références des 5 dernières années dans la restauration d'orgues à tuyaux d'esthétique romantique et symphonique ; le dossier de références comportera au moins deux dossiers détaillés présentant des photographies légendées et le cas échéant, les attestations remises par des maîtres d'œuvre expérimentés, exerçant ce type d'activité à titre professionnel et à temps plein ;
- L'indication du nom de l'harmoniste qui sera chargé de l'opération d'harmonie et associé à l'ensemble du projet, avec ses références spécifiques sur les 5 dernières années ; aucun changement d'harmoniste en cours de travaux ne peut être envisagé sans accord du maître d'ouvrage.

En cas de groupement d'entreprises, ces pièces sont à fournir pour chaque membre du groupement.

En cas de cotraitance, chaque cotraitant devra fournir les références similaires.

A ce titre, la partie instrumentale, le buffet, la tuyauterie seront construits et mis en œuvre entièrement dans le cadre de l'atelier du facteur d'orgues.

Le facteur d'orgues dans le cas de groupement d'entreprises conjointes sera associé à un ou plusieurs artisans (tuyautier ; menuisier ; harmoniste etc.) et devra en être le mandataire.

Le nom et la qualité des cotraitants devront être indiqués.

Aucun changement des cotraitants ne pourra se faire sans l'accord du maître d'ouvrage.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française dont l'exactitude est certifiée par un traducteur expert auprès des tribunaux (soit français, soit du pays du candidat) et dont le nom et l'adresse sont indiqués.

Les candidats non admis à présenter leurs offres en seront informés par courrier individuellement.

Note :

Les attestations et références demandées pourront être présentées à l'aide des formulaires "DC (1, 2 et 4)" (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France). Ils sont disponibles à l'adresse : <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>.

La date et la signature des documents sont toujours originales. Cette dernière devra être identifiable et appartenir à une personne ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises, il

devra justifier de leurs capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production d'un contrat soit d'un engagement écrit.

Article 5 - Critères relatifs à la sélection des candidats

Le jugement des candidatures sera effectué au moyen des critères suivants :

Les candidatures retenues seront classées par ordre de valeur au moyen d'une note globale sur 20. Le pouvoir adjudicateur retiendra les 4 candidats ayant obtenu les notes les plus élevées. La note se composera de la façon suivante (critères et coefficients) :

1. Les références

Note sur 10 points

Les références sont demandées pour la restauration d'orgues romantiques et symphoniques, de facture traditionnelle. Les références en matière de construction ou de restitution d'éléments structurels (charpente, mécanique, alimentation) pourront être prise en compte.

2. Les moyens

Note sur 10 points décomposée comme suit :

- *Sur 5 points : la composition de l'équipe dédiée aux travaux, précisant les niveaux de capacité et expériences du personnel.*
- *Sur 5 points : les moyens en matériel (parc des machines, plateau technique) seront pris en compte.*

Article 6 - Conditions d'envoi ou de remise des candidatures

Date et Heure limites de remise des candidatures :

15 juin 2012, cachet de la Poste faisant foi.

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention suivante :

« Travaux de restauration de l'orgue de tribune Cavaillé-Coll de l'église Saint-Maurice-de-Bécon à Courbevoie : appel à candidature du 18 mai 2012 – A OUVRIR EN COMMISSION »

Ce pli contiendra les justificatifs demandé dans le présent règlement d'appel à candidature.

Les candidatures devront être envoyées par pli recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

**Amis de l'orgue Cavaillé-Coll de St-Maurice-de-Bécon
Chez Mme Marie-Thérèse RAMPILLON, secrétaire
8 rue Carle Hébert
92 400 COURBEVOIE**

Les dossiers envoyés après la date fixée au présent règlement d'appel à candidature ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus.

Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas le dépôt des plis par voie électronique.

Article 7 - Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser :

- **Pour les renseignements administratifs :**

à l'Association, Maître d'ouvrage, en la personne de son Vice-Président, Thomas MONNET

Adresse : **Amis de l'orgue Cavaillé-Coll de St-Maurice-de-Bécon**
218 rue Armand Silvestre
92 400 COURBEVOIE

Téléphone : 09 52 20 04 64

Courriel : thmonnet@free.fr

Adresse internet : www.cavaillcolldebecon.com

- **Pour les renseignements techniques**

au technicien-conseil, Maître d'œuvre

M. ERIC BROTTIER

Ingénieur-conseil

9 rue de Louvois

51150 BOUZY

Téléphone : 03 26 58 45 60

Fax : 03 26 58 38 73

Courriel : brottier.eric@orange.fr

Une réponse sera alors adressée, en temps utile, à tous les candidats ayant été destinataires du dossier.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de grande instance de Nanterre

179-191, avenue Joliot-Curie

92020 Nanterre Cedex

Téléphone : 01 40 97 10 10